

# Chronique santé

Cette rubrique présente différents problèmes de santé rencontrés en production ovine.

## Avenues de contrôle de la lymphadénite caséuse

La lymphadénite caséuse est une maladie commune chez les ovins du Québec tout comme ailleurs dans le monde. Elle est caractérisée par le développement d'abcès chez les animaux affectés. En Australie, les pertes économiques découlant de cette maladie sont telles qu'elles ont encouragé des chercheurs à travailler sur la résolution du problème. Un vaccin a ainsi été développé et est actuellement disponible. Au Québec, de plus en plus de producteurs s'intéressent à son utilisation. Qu'en est-il de l'efficacité de ce vaccin ? Est-ce le seul moyen pour tenter de réduire la prévalence de la maladie ? Voici donc quel-ques informations visant à mieux faire connaître la maladie et ses possibilités de contrôle à l'intérieur des troupeaux.

### Étapes de formation des abcès

La lymphadénite caséuse est causée par une bactérie du nom de *Corynebacterium pseudotuberculosis*. Une fois entrée dans l'organisme, cette bactérie entraîne le développement d'abcès chroniques ou récurrents. En effet, la paroi cellulaire de la bactérie possède une composition chimique particulière, qui la protège de la destruction par le système immunitaire de l'animal. L'organisme réagit alors par la formation d'un abcès entouré de capsules successives pour réduire la dissémination de la bactérie, d'où l'apparence d'un abcès en pelure d'oignon. Le pus renfermé à l'intérieur de l'abcès est généralement épais, voire même sec, et de couleur jaune ou verdâtre. Dépendant de leur localisation, ces abcès pourront éventuellement s'ouvrir et se drainer naturellement. Cependant, l'élimination de la bactérie dans ces cas sera le plus souvent incomplète, et les abcès se reformeront.

La bactérie pénètre l'organisme de l'animal via la peau, les muqueuses ou le système respiratoire. Les blessures superficielles de la peau favorisent mais ne sont pas une condition indispensable à l'entrée de la bactérie. Par conséquent, les éraflures causées par les appareils de tonte ou par les clous et les broches parfois présents dans les enclos favoriseront l'infection. Les abcès se développent généralement au site d'entrée de la bactérie ou à l'intérieur du noeud lymphatique le plus près. Souvent, la bactérie se dissémine également via le sang et entraîne le développement d'abcès dans les organes internes. Les poumons sont alors les plus fréquemment touchés, quoique le foie, les reins, la glande mammaire, les testicules, le système nerveux et les articulations puissent être affectés par la bactérie. Il est d'ailleurs fréquent que des moutons aient des abcès internes sans qu'aucune lésion externe ne soit présente.

### Échec au traitement de la maladie

Les antibiotiques usuels possèdent un certain pouvoir dans la destruction de la bactérie causant la lymphadénite caséuse. Cependant, les moyens de défense de l'animal en réaction à la présence de la bactérie nuisent à l'efficacité de l'antibiothérapie. En effet, l'épaisse capsule qui se crée autour de l'abcès afin de limiter la propagation de la bactérie est une entrave à la pénétration des antibiotiques à l'intérieur de l'abcès. Par conséquent, le médicament ne peut éliminer efficacement la bactérie et guérir l'animal. Chez les animaux d'exposition, il est possible de retirer chirurgicalement les abcès superficiels sous anesthésie. Cependant, ces abcès pourront réapparaître même à la suite de la chirurgie.

Les animaux qui ont des abcès doivent être isolés, et les abcès qui drainent peuvent être nettoyés avec une solution d'iode afin de minimiser la contamination de l'environnement. Il est à signaler que la manipulation de ces animaux requiert une certaine prudence puisque la bactérie qui cause la lymphadénite caséuse peut

également affecter l'humain. Il faut donc veiller à bien se laver les mains après toute manipulation et à porter des gants pour nettoyer les abcès. Heureusement, la transmission de cet agent infectieux aux humains n'a été rapportée que très rarement.

### **Pertes économiques encourues**

La formation d'abcès pourra entraîner une multitude de symptômes qui dépendront des sites atteints et de la taille des abcès. Néanmoins, dans la majorité des cas, le producteur pourra noter un amaigrissement chronique et un dépérissement de l'animal qui engendreront une baisse des performances reproductrices et une diminution de la production de lait. Les agneaux affectés par la maladie auront un taux de croissance réduit. Les pertes économiques encourues découleront donc directement de ces baisses de production, ainsi que de la réforme précoce et de la mortalité occasionnée par la maladie. De plus, les carcasses des animaux atteints de la maladie seront fréquemment condamnées à l'abattoir ou tout au moins parées, entraînant alors une perte de revenu pouvant être considérable.

### **Prévention, contrôle et vaccination**

La prévention et le contrôle de la lymphadénite caséuse se font en premier lieu par la réduction de la contamination de l'environnement. Il existe deux grandes sources de contamination de l'environnement. La première est représentée par le matériel purulent qui s'écoule des abcès externes. Le pus contient effectivement un grand nombre de bactéries qui peuvent survivre plusieurs mois dans la bergerie. Il faut donc veiller à l'isolation ou à l'élimination des animaux présentant des abcès visibles. De plus, tout équipement qui aurait pu être en contact avec le pus doit être désinfecté. Ceci s'applique particulièrement au matériel qui sert à la tonte des animaux, à leur contention et à leur alimentation. Les désinfectants usuels y compris l'eau de javel sont efficaces pour détruire la bactérie. Il est d'ailleurs préférable de tondre les animaux jeunes en premier puisqu'ils sont moins fréquemment atteints par la maladie, et de tondre en dernier lieu les animaux présentant des abcès pour réduire la contamination de l'équipement. De plus, il faut veiller à éliminer de l'intérieur des enclos tout ce qui pourrait favoriser les blessures superficielles au niveau de la peau pour diminuer les possibilités d'entrée de la bactérie.

La deuxième source de contamination de l'environnement est plus problématique puisqu'elle est pratiquement impossible à détecter visuellement. Il s'agit de la contamination via les sécrétions respiratoires des moutons atteints d'abcès pulmonaires. Ces animaux pourraient éventuellement être dépistés via un test sérologique actuellement commercialisé aux États-Unis. Ce test détecte les animaux qui ont été en contact avec la bactérie et qui risquent ainsi de développer la maladie. Ceci inclut les animaux avec abcès pulmonaire. Cependant, ce test est peu fiable puisqu'il comporte à la fois un nombre relativement élevé de faux résultats positifs et négatifs, ce qui rend difficile son interprétation. De plus, l'emploi du vaccin contre la lymphadénite caséuse risque d'occasionner une réaction positive au test sérologique chez tous les animaux vaccinés qu'ils aient été ou non en contact avec la bactérie.

Un vaccin commercial contre la lymphadénite caséuse est actuellement disponible au Québec (*Glanvac-Vetrepharm inc.*). Deux injections à quatre semaines d'intervalle sont essentielles afin d'obtenir une immunisation adéquate. La protection contre la maladie s'acquiert dans les deux semaines suivant la seconde dose de vaccin. Par la suite, une injection de rappel à chaque année est nécessaire afin que l'immunité persiste. L'administration du vaccin cause souvent l'apparition d'enflure ou de nodules fermes localisés au site d'injection qui peuvent persister pendant plusieurs semaines.

Ce vaccin ne protège pas contre toutes les nouvelles infections pas plus qu'il ne guérit les animaux déjà atteints par la maladie. Une étude réalisée par la compagnie ayant développé le vaccin rapporte que dans des conditions expérimentales, environ 51% des brebis non vaccinées ont développé des abcès comparativement

à environ 8% chez celles vaccinées. Il est à noter que ce vaccin a été développé puis testé en Australie. Au meilleur de notre connaissance, l'efficacité de ce vaccin dans les conditions d'élevage québécoises, en présence des souches bactériennes locales, n'a jamais été étudiée et n'est donc pas connue.

Certains facteurs peuvent influencer l'efficacité de la vaccination. Par exemple, il est possible que la présence d'autres maladies, de parasites ou une mauvaise qualité de l'alimentation réduisent l'effet protecteur du vaccin. Le rapport coût-bénéfice du vaccin peut donc varier substantiellement d'un troupeau à l'autre. Ainsi, la décision de vacciner dans un troupeau constitue une décision individuelle qui doit être réfléchie avec votre vétérinaire.

*Julie Arsenault, dmv  
et Denise Bélanger, Ph.D. dmv  
Faculté de médecine vétérinaire  
Université de Montréal*

OVNI, le 1<sup>er</sup> mai 2000, p 2-3